

CYBERSÉCURITÉ

ZOOM SUR LE DISPOSITIF "ALERTE CYBER"



ATTAQUES
CYBER



ENTREPRISE
& CHEF D'ENTREPRISE

LE DISPOSITIF

AIDER LES ENTREPRISES À FAIRE FACE
AUX MENACES CYBER GRANDISSANTES ET
SUSCEPTIBLES DE PERTURBER LEUR ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE



ENVOI D'ALERTES SYNTHÉTIQUES
PAR MAIL AUX ENTREPRISES
VIA LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES
AFIN D'AVERTIR LES ENTREPRISES



OBJECTIFS

- CRÉER UN SYSTÈME DE MESSAGES D'ALERTE dédiés aux TPE/PME
- ADRESSER DES ALERTES SYNTHÉTIQUES repérées par l'ANSSI et la plateforme [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) (ACYMA) par courriel. En cas de :
 - Menace/faille touchant un nombre important de TPE/PME avec un effet ou un risque de propagation rapide
 - Faille activement exploitée et impactant sensiblement les entreprises et une possibilité pour les entreprises d'agir (ou de s'abstenir de faire une action) pour atténuer le risque

À NOTER

Un message type d'alerte: volontairement court et accessible et comprenant des recommandations simples pouvant être mises en œuvre par les TPE/PME pour atténuer le risque identifié.

= CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

= E-RÉPUTATION

EN PRATIQUE



QUAND
VAIS-JE RECEVOIR
UNE ALERTE ?

Ces alertes synthétiques sont envoyées par courriel (email) en cas de :

- **CAMPAGNE D'ATTAQUES MASSIVES** ciblant les entreprises françaises détectées par les autorités
- **VULNÉRABILITÉS CRITIQUES** pouvant affecter les produits et services numériques susceptibles d'être utilisés par votre entreprise



QUE FAIRE
QUAND JE REÇOIS
CETTE ALERTE ?

Dans ces alertes vous trouverez :

- Des **EXPLICATIONS RELATIVES À LA MENACE CYBER** et les risques encourus par votre entreprise
- Des **SOLUTIONS** et des **RECOMMANDATIONS** pour déterminer le niveau d'exposition de votre entreprise aux risques ainsi que des mesures pour réagir et protéger vos systèmes d'information

POUR EN SAVOIR +

